



# Ville de Marnay

## PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 juin 2025

**Sous la présidence de Vincent BALLOT, Maire de Marnay**

Membres présents : BALLOT Vincent – BERÇOT Françoise - DARROY Bernadette - DUTILLEUL Bernard – FASSET Jean-Louis - GIRARD Bernard – GROSJEAN Sandrine - MADIOT Bernadette – MERCIER Mélanie – MORCHE Bernard - MOUCHOT Yves– RONDOT Jérémy – SCHWEITZER Annie

Absent excusé : ZANGIACOMI Pierre

Pouvoir : THIELLEY Bénédicte à BALLOT Vincent

Mme BERÇOT Françoise a été nommée secrétaire

Quorum :

Nombre de conseillers municipaux convoqués :15

Nombre de conseillers pour quorum : 8

Nombre de conseillers municipaux présents : 13

Le quorum est donc atteint.

Ordre du jour:

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 13/05/2025 ;
- Budget communal : décision modificative n°2 (virement de crédit) ;
- Echange, acquisition de terrains dans le cadre des liaisons douces/voie verte école ;
- Fête de la musique : participation financière pour la mise à disposition de matériel ;
- Questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures

Décision du Maire dans le cadre de ses délégations :

- Renouvellement de la ligne de crédit au 04/06/2025 pour 800 000 euros.
- Virement de crédits (DM N°1) dans le cadre de la fongibilité des crédits

<b>1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 13/05/2025</b>
--

M. le Maire soumet à l'approbation des conseillers municipaux le compte-rendu de la précédente séance du 13 mai 2025.

Aucune observation n'est formulée.

**Vote : 14 voix pour.**

**2. Budget communal : décision modificative n°2 (virement de crédit)-DCM 2025/31**

Monsieur le Maire informe que les crédits au chapitre 23 ne sont pas suffisants pour solder les opérations église et MFS. Les montants ont mal été estimés, il convient de virer des crédits du 21 au 23. Il propose les virements suivants :

Art/chap.	Objet des dépenses	Augmentation des crédits	Diminution sur crédits déjà alloués
D 203/20	Immobilisations incorporelles		10 000
D 203/20 168	Immobilisations incorporelles château		40 000
D 2151/21	Immobilisations corporelles		250 000
D 21538/21	Immobilisations incorporelles		50 000
D 231/23 155	Immobilisations en cours/église	150 000	
D 231/23 260	Immobilisations en cours/MFS	200 000	

**Vote : 14 voix pour**

**3. Echange, acquisition de terrains dans le cadre des liaisons douces/voie verte école**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 03 mai 2016 concernant l'acquisition des parcelles AC 457/460/461 et le plan de bornage validé en 2011.

L'acquisition des parcelles AC 460 et 461 ont eu lieu mais pas la parcelle AC 457.

Aussi pour finaliser les échanges avec Habitat 70 et assurer la liaison piétonne du secteur pour accéder aux écoles, collège, l'acquisition de cette parcelle appartenant à l'indivision LAVOCAT-FALIN-BUFFET d'une superficie de 0.41 ares doit être actée lors de la cession de la parcelle voisine AC 456.

Le Maire propose :

- D'acquérir la parcelle suivante :

AC 457	0.41 ares soit 41 m <sup>2</sup>	Indivision LAVOCAT/FALIN/BUFFET	410 euros soit 10 euros le m <sup>2</sup>
--------	----------------------------------	------------------------------------	--

- De prendre en charge tous les frais résultants de cette transaction.
- De l'autoriser ou son délégué à signer l'acte notarié auprès de Maître Thierry LUSSIAUD, notaire à Marnay.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2025.

**Vote : 14 voix contre.**

#### **4. Fête de la musique : participation financière pour la mise à disposition de matériel DCM 2025/32**

Monsieur le Maire informe que la fête de la Musique est organisée cette année au centre-ville de Marnay en partenariat avec les commerçants.

La manifestation aura lieu de 19h à minuit, le centre sera piétonnier. Une dizaine de groupes se succéderont et parmi eux trois vont mettre à disposition du matériel pour l'ensemble des groupes.

Monsieur le Maire propose de verser une participation financière à chacun de ces groupes.

Groupe AMONYA : 100 euros

Groupe GREAT AKASH : 100 euros

Groupe KYMRIS : 100 euros

Ces dépenses seront imputées au chapitre 65 article 65748

**Vote : 14 voix pour**

#### **5. Questions diverses**

- Le Maire informe que le recensement de la population via l'insee aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Pour cela il faut désigner un coordinateur communal et procéder au recrutement d'agents recenseurs.

- Le Maire informe des statistiques réalisées sur les visites à l'agence postale communale depuis son ouverture. Elles sont importantes et progressent. Il faudra sans doute d'ici quelques semaines adapter les horaires en fonction des besoins.
- Le Maire rappelle le changement d'affectation des locaux mis à disposition de l'école départementale de musique qui avait été évoqué lors d'un dernier conseil. Des travaux de rénovation énergétique des bâtiments du château sont programmés pour 2026 ou 2027. Les locaux devront être vidés et le local mis à disposition sera transformé en logement. Un courrier sera adressé à l'EDM et Mme BOURQUARD.
- Le Maire informe qu'un partenariat avec la communauté de communes du val marnaysien va être mis en place lors du séjour « chantier jeunes » du 21 au 25 juillet. La commune a été sollicitée et elle a répondu favorablement. Ce projet vise à associer des jeunes à des travaux communaux en favorisant l'apprentissage de la vie en groupe, la responsabilisation et l'autonomie. Un groupe d'une quinzaine de jeunes encadrés par 3 responsables seront accueillis sur notre commune avec les projets suivants :

Embellissement de la commune (entretien et ramassage des papiers)

Remise en peinture de certains locaux

Entretien du cimetière

Ils seront accompagnés par les agents du service technique

- Les dates des inaugurations seront les suivantes :

Eglise 05/09/2025 18h

MFS/Agence postale/Mairie 12/09/2025 18h

- Une réponse pour le festival NO LOGO doit être faite. Au vu du timing (2026 renouvellement du conseil municipal), de l'emprise importante du festival, la commune répondra défavorablement à la demande.
- Le Maire informe que la demande de subvention pour l'étude rénovation énergétique des bâtiments du château a été validée. L'étude est estimée à 48000 € HT et sera subventionnée à hauteur de 75% soit 36000 €.
- La remise des offres pour le projet travaux aménagements qualitatifs et redynamisation du centre-ville (rue du champ de foire, place du roi de Rome et carrefour montant) ne permet pas de choisir un candidat, les propositions étant trop élevées. Aussi, une négociation va être mise en place. Le choix dans les travaux dépendra des nouvelles propositions et le phasage des travaux pourra être modifié. Seul impératif, les travaux d'accessibilité de l'arrêt de bus qui doivent être réalisés cette année.
- Une réunion a eu lieu dernièrement avec le SIEVO et le cabinet VERDI pour les travaux d'assainissement et eaux pluviales de la rue de la Fontaine des Douis.

Les études sont prévues pour cette année. Une convention de répartition des charges avec le SIEVO sera mise en place.

- La signature de l'acte de cession du camping aura lieu prochainement. Un reliquat pour 2024 et la location des terrains a été demandée et actée.
- Le 10/06/25 aura lieu la deuxième visite sur site et ateliers de co-constructions des designers dans le cadre de l'AMI banque des territoires lieux innovants pour lequel la commune a été retenue.

La restitution finale du projet est programmée en septembre.

- Le 12/06/25 à 18h aura lieu le tirage au sort des jurés d'assises pour 2026 avec les communes sélectionnées.
- Un arrêté a été rédigé pour la mise en place d'un « cédez-le-passage » rue du Pré du Moulin Nord.
- Les marquages au sol pour la mise en place du stationnement bleu auront lieu prochainement.
- Jean-Louis FASSETNET demande si le devis pour l'entretien du terrain de foot peut être signé. Ces travaux ont été prévus au budget 2025, il sera signé et envoyé à l'entreprise.
- Le 20/06/25 une réunion avec le tennis et la pétanque est programmée pour la répartition des charges de fonctionnement du complexe sportif.

La séance est levée à 21h00

Le Maire,  
Vincent BALLOT



La secrétaire de séance  
Françoise BERÇOT



**Liste des délibérations prises en séance du Conseil Municipal du 03/06/2025**

2025/31	Virements de crédits – DM N°2	Approuvée
2025/32	Acquisition AC 457	Approuvée
2025/33	Participation financière fête de la musique	Approuvée